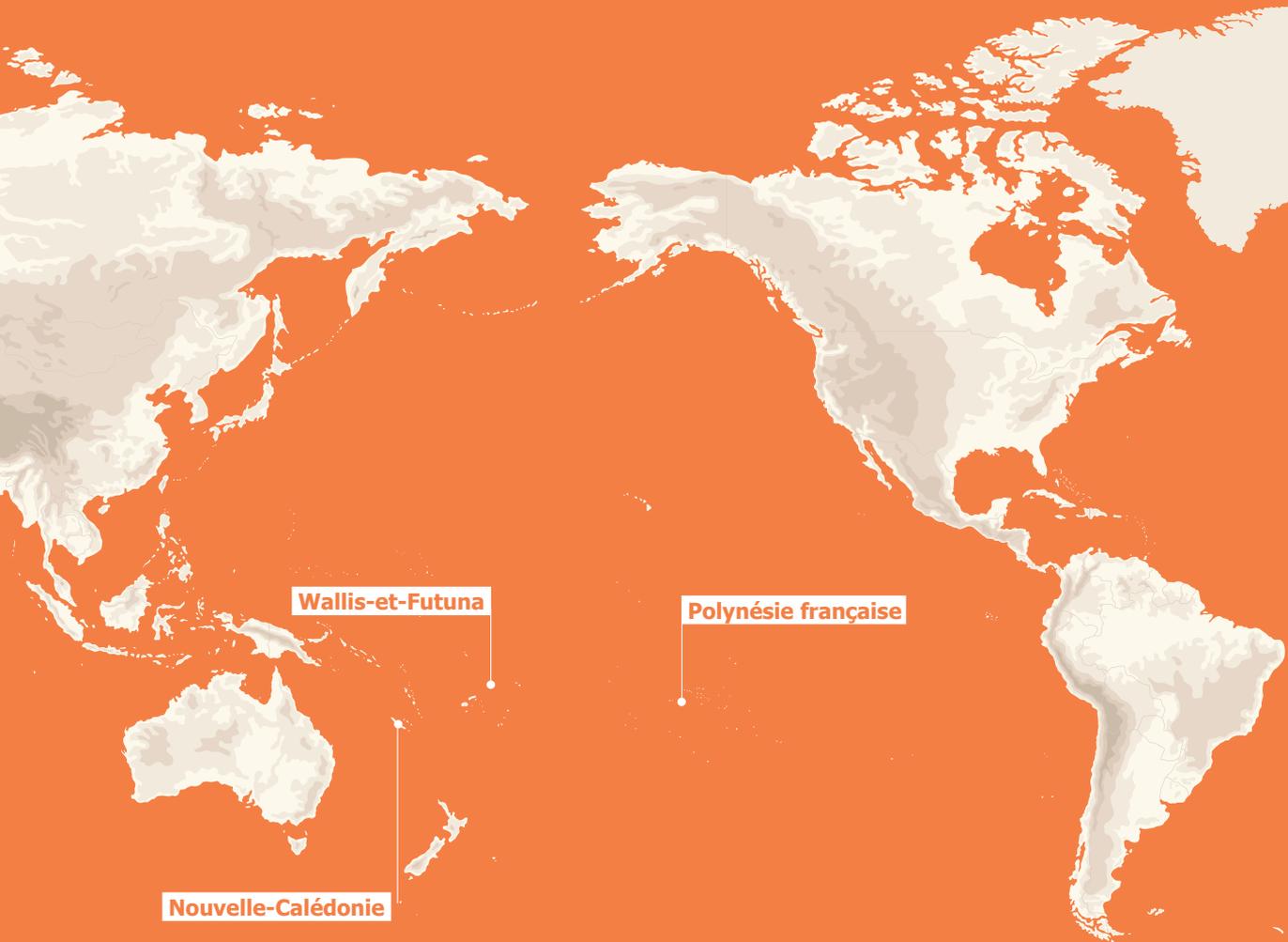


# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE



# PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS DE L'IEOM



# Sommaire

## Synthèse

<b>I.</b>	<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>3</b>
1.1	Biens : une baisse des importations plus significative que des exportations	5
1.2	Services : la crise sanitaire impacte autant les entrées que les sorties	8
1.3	Revenus primaires : un solde stabilisé, à l'exception des revenus d'investissement de portefeuille	10
1.4	Revenus secondaires : les transferts courants de l'État se maintiennent à un niveau élevé	10
<b>II.</b>	<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>12</b>
2.1	Investissements directs : des flux de trésorerie au bénéfice des métallurgistes, importants mais plus modestes	12
2.2	Investissements de portefeuille : des achats de titres en progression	13
2.3	Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : impacts du prêt AFD et de la politique monétaire accommodante de l'IEOM	14
<b>Encadrés</b>		
	Encadré 1 – Les versements publics	11
	Encadré 2 – Les révisions des données antérieures de la balance des paiements	15
<b>III.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>16</b>
3.1	Les tableaux statistiques	16
3.2	La méthodologie de la balance des paiements	19

## Synthèse

Sur un fond de fragilités accumulées par plusieurs années de croissance ralentie, l'économie calédonienne a été confrontée en 2020 à de multiples crises. La Nouvelle-Calédonie est touchée dès le premier trimestre par la crise sanitaire de la Covid-19 qui impose un mois de confinement strict, mettant un coup d'arrêt à la plupart des activités. Il est suivi d'un confinement externe (fermeture des frontières) durant toute l'année de nature à freiner l'économie. L'année est également marquée par la tenue du 2<sup>nd</sup> référendum d'autodétermination en octobre, source d'incertitudes et d'agitations. Ce climat s'est aggravé en fin d'année par d'importantes tensions sociales et politiques liées au choix du repreneur de Vale NC qui paralysent le secteur du nickel et affectent l'économie dans son ensemble. Par ailleurs, les déséquilibres des finances publiques ont continué de s'aggraver. La crise sanitaire a été contenue par les dispositifs de confinements interne et externe qui ont permis de parvenir rapidement à une situation de territoire « Covid free », rare à l'échelle mondiale. Les impacts négatifs sur l'économie, dont la structure était moins vulnérable que celle d'autres territoires, ont été limités grâce aux mesures de soutien déployées par l'État (prêt AFD, fonds de solidarité), la Nouvelle-Calédonie et les Provinces. Le système bancaire a également soutenu activement les entreprises en mettant en oeuvre les prêts garantis par l'État (PGE) et les reports d'échéances. L'IEOM a mené une politique monétaire accommodante, avec un dispositif renforcé de lignes de refinancement, pour injecter la liquidité nécessaire afin de soutenir le financement de l'économie dans le contexte de cette crise.

### Le déficit des transactions courantes s'améliore

En 2020, le solde des transactions courantes s'établit à -25,5 milliards XPF (soit -2,5 % du PIB 2019<sup>1</sup>) contre -64,6 milliards XPF en 2019. Cette amélioration du solde provient essentiellement de la diminution du déficit commercial de biens et, dans une moindre mesure, du déficit des échanges de services. Le solde excédentaire des revenus primaires augmente tandis que celui des revenus secondaires se replie.

Le déficit commercial (biens et services) atteint 124,3 milliards XPF, soit une amélioration de 39,9 milliards XPF par rapport à 2019 (année atypique) et un niveau proche de 2018 (133,5 milliards XPF).

Concernant les biens, les exportations reculent pour la deuxième année consécutive (-3,9 milliards XPF, à 180,5 milliards XPF), reflétant de nouveau le recul de l'activité métallurgique. Dans le même temps, les importations se contractent fortement (-41,5 milliards XPF, à 260,0 milliards XPF) en raison de la chute des cours du pétrole et au recul de la production métallurgique de nickel (énergivore en charbon importé).

**Tableau 1 Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie**

En millions de XPF	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	<b>-43 978</b>	<b>-64 605</b>	<b>-25 483</b>
Biens	-78 818	-117 192	-79 529
Services	-54 638	-47 042	-44 791
Revenus primaires	38 126	42 473	44 249
Revenus secondaires	51 351	57 155	54 588
<b>Compte de capital (II)</b>	-741	-141	-498
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>-44 720</b>	<b>-64 746</b>	<b>-25 980</b>
<b>Compte financier dont</b>	<b>-21 010</b>	<b>-68 171</b>	<b>-22 539</b>
Investissements directs (IV)	-25 184	-69 829	-54 431
Investissements de portefeuille (V)	3 692	3 877	4 333
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) - (IV) - (V)</b>	<b>-23 228</b>	<b>1 206</b>	<b>24 118</b>
Autres investissements	482	-2 218	27 559
<b>Erreurs et omissions</b>	23 710	-3 425	3 441
<i>Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2016)</i>	<i>995 000</i>	<i>1 006 000</i>	<i>1 006 000</i>

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

<sup>1</sup> Dernier PIB disponible.

Les échanges de services affichent un déficit de 44,8 milliards XPF, en baisse de 2,3 milliards XPF sur l'année. Les impacts de la crise sanitaire sur les importations et exportations se sont globalement neutralisés. L'amélioration du solde des services des transports aériens et des services des administrations publiques (+3,7 milliards XPF) permet de compenser la dégradation du solde des services de transports maritimes (-1,4 milliard XPF).

En parallèle, les revenus primaires, composés principalement des salaires de la fonction publique, dégagent un excédent à hauteur de 44,2 milliards XPF, en hausse de 1,8 milliard XPF. Alors que le solde des rémunérations des salariés est stable, le solde des revenus des investissements s'améliore (+1,5 milliard XPF).

Le solde des revenus secondaires, constitué principalement des transferts courants des administrations publiques s'établit à 54,6 milliards XPF, soit une baisse de 2,6 milliards XPF par rapport à 2019.

### Le compte financier se solde par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie

En 2020, les flux financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde affichent des entrées nettes de capitaux de 22,5 milliards XPF (contre 68,2 milliards XPF en 2019).

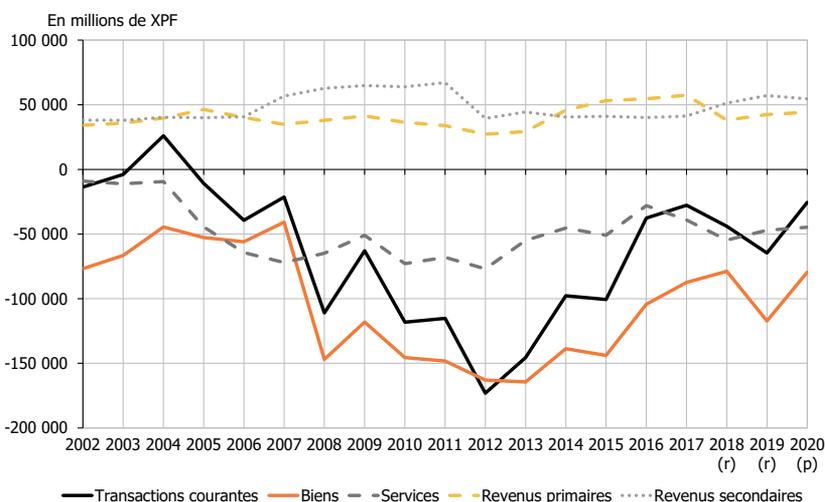
Cette baisse de 45,6 milliards XPF provient d'une part, des investissements directs à l'étranger (IDE) entrants, liés aux résultats des opérateurs métallurgiques. En 2020, les IDE entrants s'élevaient à 60,2 milliards XPF (soit 17,8 milliards XPF de moins sur un an), en raison de la baisse des injections de capitaux nécessaires pour compenser les pertes des opérateurs métallurgiques, moins importantes cette année qu'en 2019.

D'autre part, les autres investissements, qui retracent les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire, des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), enregistrent des sorties nettes de 27,6 milliards XPF en 2020, après des entrées nettes de 2,2 milliards XPF en 2019. Cette évolution s'explique en partie par la politique monétaire accommodante de l'IEOM qui s'est traduite par une injection de liquidités.

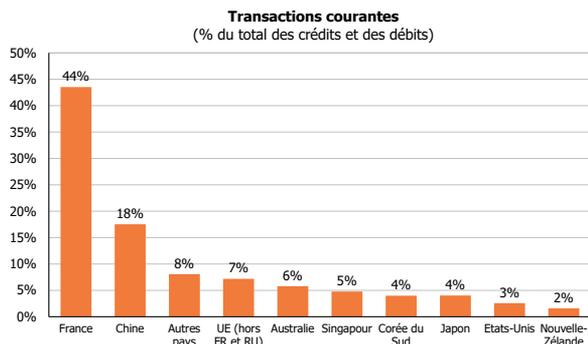
En revanche, les investissements de portefeuille, qui concernent en Nouvelle-Calédonie uniquement les achats ou ventes par des résidents de titres émis hors de la collectivité, progressent sur l'année et s'élevaient à 4,3 milliards XPF de sorties nettes.

## I. Compte de transactions courantes

**Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes**



## Graphique 2 Répartition géographique des transactions courantes



Sources : IEOM - balance en règlements, ISEE

Le déficit du compte de transactions courantes retrouve un niveau similaire à celui de 2017 et s'établit à 25,5 milliards XPF. Il se réduit de 39,1 milliards XPF par rapport à l'année précédente.

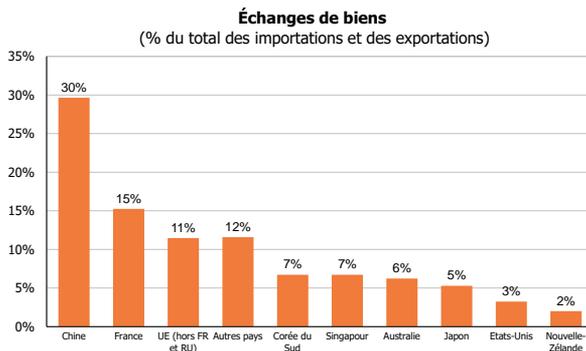
En effet, l'année 2020 est marquée par une forte contraction des échanges commerciaux de biens : le recul des importations (-13,8 %, à 260,0 milliards XPF), associé à un repli moins important des exportations (-2,1 %, à 180,5 milliards XPF) se traduit par une amélioration du déficit de la balance commerciale (-32,1 %) qui s'élève à 79,5 milliards XPF contre 117,2 milliards XPF en 2019.

Le déficit de la balance des services s'améliore également (-4,8 %) et s'établit à 44,8 milliards XPF. La crise sanitaire a eu des effets tant sur les importations (-18,8 %, à 89,5 milliards XPF) que sur les exportations (-29,2 %, à 44,7 milliards XPF).

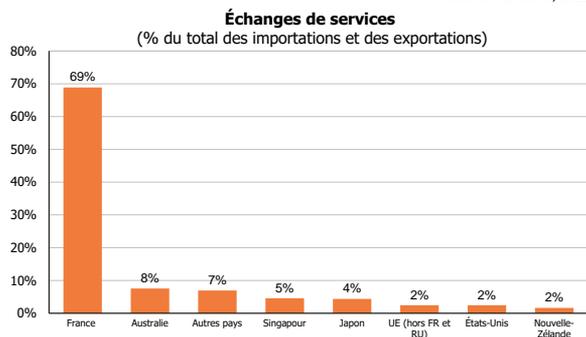
La France métropolitaine et la Chine, principaux partenaires commerciaux du territoire, représentent respectivement 44 % et 18 % des transactions courantes. Cette surreprésentation s'explique par l'importance des échanges commerciaux de ces pays avec la Nouvelle-Calédonie, que ce soit en termes d'importations (France et Chine) que d'exportations vers la Chine. Ainsi, 30 % des échanges de biens du territoire sont réalisés avec la Chine et 15 % avec la France.

La France arrive largement en tête avec 69 % des échanges de services, en lien avec les échanges de services des administrations publiques.

## Graphiques 3 et 4 Répartition géographique des échanges de biens et de services



Sources : Douanes, ISEE



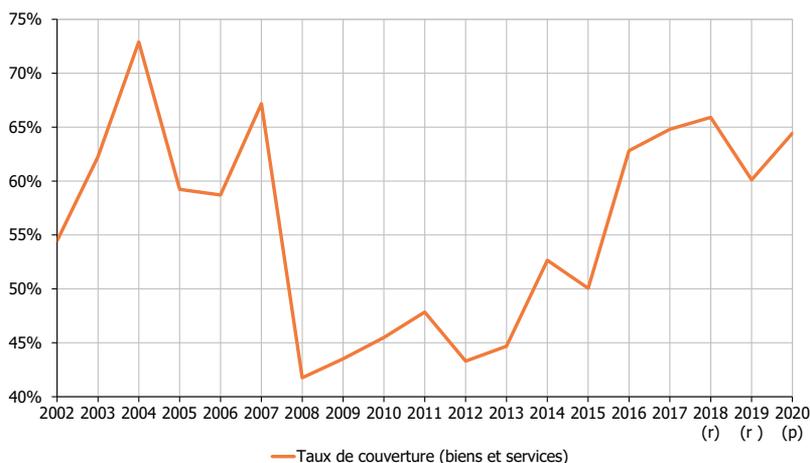
Sources : IEOM - balance en règlements, ISEE

Outre la Chine, la Nouvelle-Calédonie entretient toujours des échanges avec les pays de la zone Asie-Pacifique comme l'Australie, Singapour, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Ces cinq pays concentrent au total 21 % des transactions courantes avec le territoire (22 % en 2019), dont 27 % des échanges de biens (28 % en 2019) et 19 % des échanges de services (23 % en 2019).

Globalement, les importations de biens et services enregistrent une diminution de 62,2 milliards XPF (soit -15,1 % sur un an) et les exportations se réduisent de 22,3 milliards XPF (-9,0 %).

Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations se redresse à 64,4 % (après 60,1 % en 2019), un niveau proche de celui de 2018 et bien plus élevé que celui de la période 2008-2013 où il se situait en moyenne aux alentours de 45 % (phase de construction des usines métallurgiques).

**Graphique 5 Taux de couverture (exportations / importations de biens et services)**



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

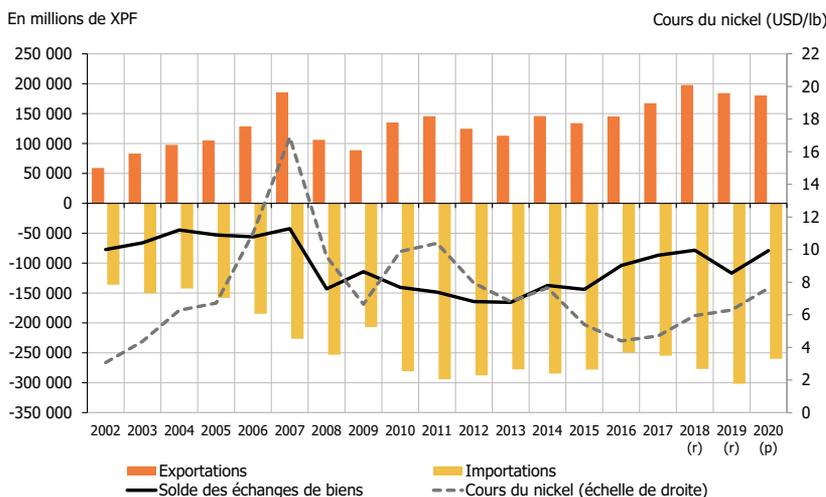
## 1.1 Biens : une baisse des importations plus significative que des exportations

La contraction plus forte des importations par rapport aux exportations entraîne une **nette amélioration du déficit de la balance commerciale**. La baisse des importations de marchandises générales (-41,5 milliards XPF) s’explique par l’allègement de la facture énergétique suite à la baisse simultanée des volumes importés et des prix des combustibles et des carburants.

Les exportations diminuent (-3,9 milliards XPF) en raison de la contraction de la production de métal sur l’année :

- ferronickel (-7,9 %)
- oxyde de nickel (-57,1 %)
- carbonate de cobalt (-45,1 %)

**Graphique 6 Évolution des échanges de biens**



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, Douanes, ISEE, DIMENC

Après avoir atteint leur plus haut niveau en 2019, **les importations de marchandises générales se replient** (-13,8 %, après +8,9 % en 2019) et atteignent 259,3 milliards XPF<sup>2</sup> (25,8 % du PIB 2019).

Les importations de biens d'investissements reculent mécaniquement (-22,0 milliards XPF, soit -22,6 %), après la forte hausse de 2019 liée aux achats d'avions par Aircalin, de bus Tanéo et de palangriers.

Les importations de produits énergétiques chutent de 16,9 milliards XPF (-26,3 % en valeur et -6,3 % en volume) suite à des cours du pétrole plus favorables (-36,5 % sur l'année) et à la baisse de l'activité métallurgique.

Les importations de biens intermédiaires se replient de 5,5 milliards XPF (-8,6 %) du fait de la baisse des importations de matériels électriques, des produits chimiques et des ouvrages en métaux.

En revanche, les importations de biens de consommation durables et non durables sont les seules à croître sur l'année (+6,7 % et +5,1 % respectivement), en particulier les articles de textiles hors habillement, les préparations pharmaceutiques, les appareils électroménagers et les meubles.

Composées à 93 % de minerai et de métal, **les exportations de marchandises générales diminuent** de 2,1 % sur l'année, reflétant un recul de l'activité métallurgique.

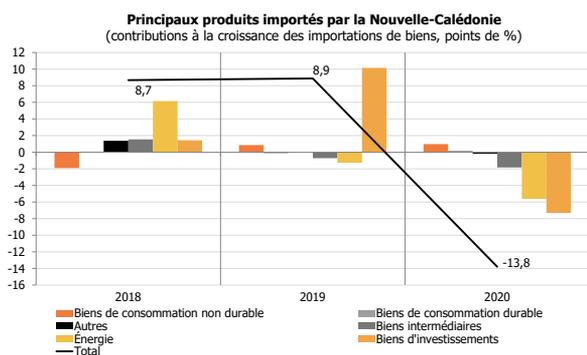
En effet, les exportations de ferronickels, qui représentent 47 % des exportations totales, reculent de 14,7 % en valeur et 1,3 % en volume, en raison, en partie, de problèmes techniques de l'usine du Nord (KNS) et de problèmes d'approvisionnement de l'usine de Doniambo (SLN). En parallèle, les ventes d'oxyde de nickel (NiO) diminuent de 47,8 % en valeur et 44,5 % en volume et celles de carbonate de cobalt (CoCO<sub>3</sub>) fléchissent de 16,9 % en valeur et 21,8 % en volume en raison de l'arrêt total de la raffinerie de l'usine du Sud (Vale NC).

À l'inverse, les ventes de Nickel Hydroxyde Cake (NHC), produit intermédiaire destiné aux batteries électriques, sont multipliées par 2,2 en valeur et 2,7 en volume en lien avec le repositionnement industriel et commercial de Vale NC sur ce produit.

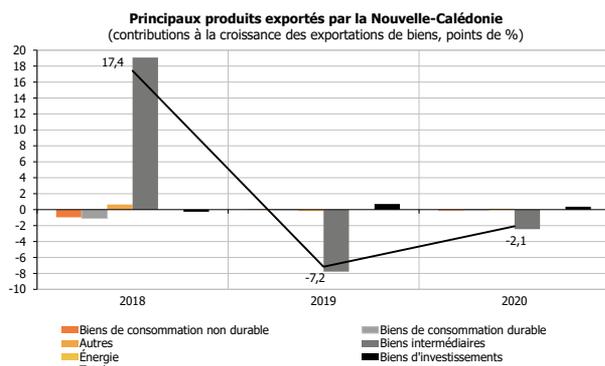
Enfin, en 2020, de nouvelles autorisations d'exportation de minerais ont été accordées par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Bien que certains sites miniers aient vu leur activité affectée par les tensions sociales liées au rachat de Vale NC, l'extraction minière, après un coup d'arrêt en 2019, repart à la hausse. Dans ce contexte, les ventes de minerais de nickel (non valorisables localement) progressent de 21,9 % en valeur et 15,9 % en volume.

Loin derrière les produits du nickel, les ventes de produits de la mer s'inscrivent en baisse (-8,4 %). Les exportations de crevettes, qui représentent trois quarts de ces exportations, progressent de 1,7 % en valeur alors qu'elles se replient de 0,9 % en volume.

### Graphiques 7 et 8 Contributions par produits à l'évolution des importations/exportations (en valeur)



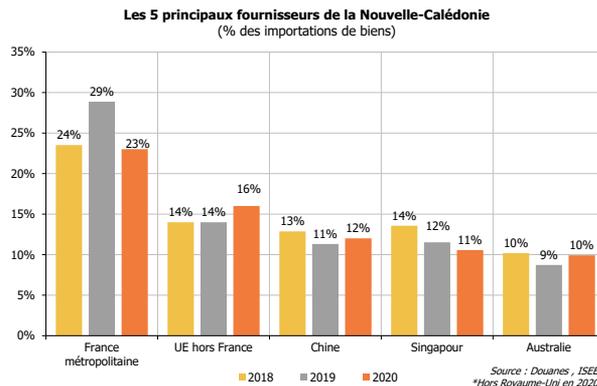
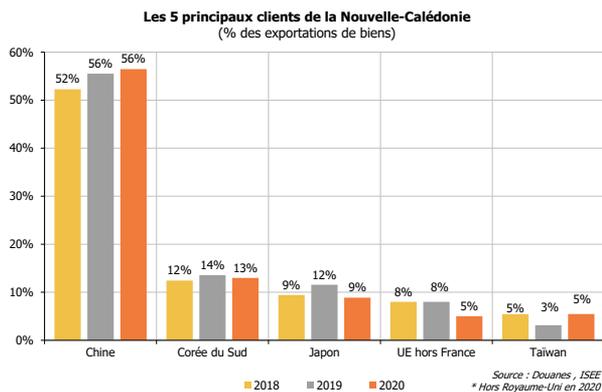
Sources : Douanes , ISEE



Sources : Douanes , ISEE

<sup>2</sup> Les importations comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret) sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées en FAB).

## Graphiques 9 et 10 Répartition géographique des échanges de biens



Avec une part de marché multipliée par 15 en dix ans (56 % en 2020 contre 4 % en 2010), **la Chine est devenue le principal client du territoire depuis 2014**. En 2020, les exportations vers ce pays, principalement composées des produits du nickel, diminuent légèrement et s'établissent à 101,7 milliards XPF (-0,4 % sur un an). Les ventes de ferronickel et d'oxyde de nickel diminuent (-11,0 % et -83,0 % respectivement) et celles de carbonate de cobalt s'arrêtent complètement suite à la fermeture de la raffinerie. Ces baisses sont compensées par la croissance des ventes de minerais de nickel et de NHC.

Les exportations vers la Corée du Sud, deuxième pays destinataire des produits calédoniens (23,4 milliards XPF), reculent quant à elles de 6,3 %, en particulier les ventes de minerais de nickel (-20,0 % soit -4,1 milliards XPF). Toutefois, cette diminution est compensée partiellement par les ventes d'oxyde de nickel qui sont multipliées par 2,6, soit 3,0 milliards XPF de plus qu'en 2019.

Les exportations vers le Japon, troisième partenaire du territoire, s'élèvent à 16,0 milliards XPF (-24,8 % sur un an). Elles sont composées de minerais de nickel (60 %), de ferronickel (33 %) et de crevettes (6 %).

Ces trois pays d'Asie représentent 78 % des exportations totales de la Nouvelle-Calédonie.

S'agissant des **principaux fournisseurs, la France** métropolitaine est le premier partenaire du territoire avec 23 % de part de marché en 2020. Les importations (valeur FAB) en provenance de France s'élèvent à 59,7 milliards XPF et se contractent de 31,3 %, effaçant ainsi la hausse exceptionnelle de 2019 liées aux achats d'avions (23,9 milliards XPF). Les importations des autres pays de l'Union européenne s'établissent à 40,5 milliards XPF, en hausse de 7,9 % suite à l'achat d'un appareil pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz.

Les produits importés de la zone européenne sont variés : produits alimentaires, véhicules, produits pharmaceutiques, machines et appareils électriques.

La Chine et Singapour figurent parmi les principaux fournisseurs du pays, et représentent ainsi 23 % de part de marché, soit un total de 58,6 milliards XPF. Les importations en provenance de ces deux pays reculent respectivement de 8,5 % et 21,0 %, en lien avec la baisse des cours du pétrole (la Chine et Singapour étant des sources d'approvisionnement en hydrocarbures).

Enfin, l'Australie représente 10 % des importations calédoniennes (25,7 milliards XPF). Elles diminuent de 2,1 % par rapport à 2019 et sont composées pour l'essentiel de produits d'hydrocarbures et de gaz.

## 1.2 Services : la crise sanitaire impacte autant les entrées que les sorties

Les échanges de services affichent un déficit de 44,8 milliards XPF en 2020, qui résulte principalement des dépenses liées aux transports, aux voyages et aux services divers aux entreprises. Sur l'année, le déficit s'inscrit en recul de 2,3 milliards XPF grâce à l'amélioration du solde des services de transports aériens et des services des administrations publiques (APU).

**Les transports** : le déficit des services de transports s'améliore de 1,3 milliard XPF sur l'année et s'établit à 26,9 milliards XPF (-4,7 % après +21,7 % en 2019). Toutefois, ce poste présente des évolutions contrastées.

- L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret (acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expéditions hors du territoire), principalement de minerais et de produits de l'industrie du nickel. En 2020, le solde déficitaire du transport maritime continue de s'accroître atteignant 23,0 milliards XPF, après 21,6 milliards XPF en 2019, en lien avec la croissance des exportations de minerais de nickel et de NHC.
- Le déficit des services de transports aériens *a contrario* se réduit de 2,7 milliards XPF pour s'établir à 4,0 milliards XPF. Touchée par la pandémie mondiale de Covid-19, la Nouvelle-Calédonie a fermé ses frontières toute l'année à partir de mars 2020. Une nouvelle organisation s'est mise en place (les vols ont repris le 4 mai 2020), et seuls des vols en dérogation et au cas par cas étaient autorisés par le gouvernement.

Dans ce contexte particulier, le trafic international de/vers la Nouvelle-Calédonie s'est écroulé de 70,4 % (167 558 passagers en 2020 contre 567 016 en 2019). Ainsi, les dépenses (billets d'avion achetés à des opérateurs étrangers, frais d'escales, redevances sur trafic, affrètements...) chutent de 7,2 milliards XPF, tandis que les recettes générées par la compagnie aérienne locale diminuent de 4,5 milliards XPF.

**Les voyages**<sup>3</sup> : la fermeture des frontières et les conditions (vols limités, quatorzaine, motif impérieux) pour entrer et sortir du territoire ont eu pour conséquence une baisse significative du nombre de voyageurs calédoniens (48 488 passagers soit trois fois moins qu'en 2019), de touristes (31 229 passagers soit quatre fois moins) et de croisiéristes (117 699 passagers soit trois fois moins).

Les services de voyages ont été durement impactés par les mesures de restriction à la mobilité internationale afin de lutter contre la propagation de la Covid-19. Les recettes et dépenses ont été enregistrées essentiellement sur les trois premiers mois de l'année.

Avec 3,5 milliards XPF, les recettes (dépenses des étrangers en Nouvelle-Calédonie) plongent de 14,0 milliards XPF (-80,0 %), de la même manière que les dépenses (des calédoniens à l'étranger) qui s'élèvent à 8,3 milliards XPF (dont 3,3 milliards XPF de dépenses de santé liées aux Evasan) et baissent de 14,0 milliards XPF (-62,6 %). Ainsi, le solde déficitaire est stable et s'établit à 4,8 milliards XPF.

**Les services des APU** : au crédit, ils sont composés à 80 % des salaires<sup>4</sup> versés aux personnels militaires (FANC, RSMA) et à 20 % des dépenses civiles et militaires de fonctionnement et d'investissement. Le solde de ce poste s'établit à 19,7 milliards XPF, en hausse de 1,0 milliard XPF par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par une augmentation des dépenses de fonctionnement et des salaires versés.

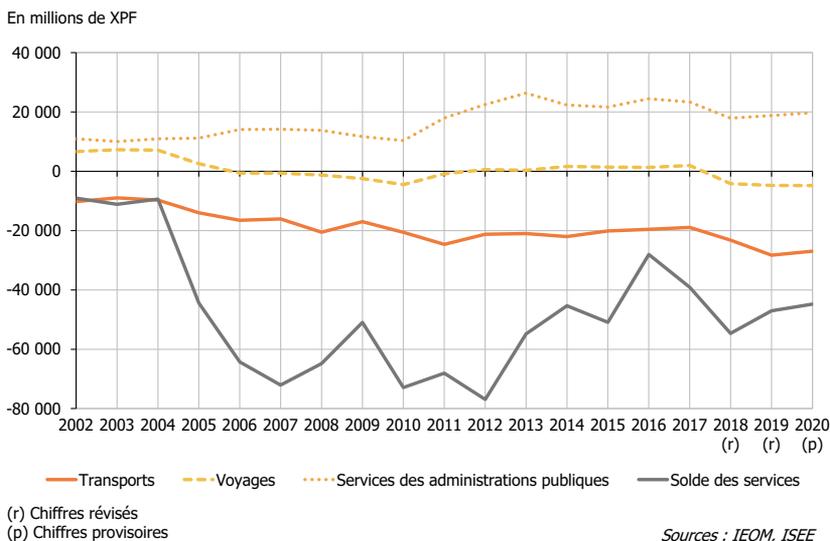
Les autres services<sup>5</sup> sont globalement déficitaires et se maintiennent au même niveau que l'année précédente pour atteindre 32,8 milliards XPF.

<sup>3</sup> Conformément au BPM6, les dépenses liées à la santé dans le cadre des évacuations sanitaires (EVASAN) sont désormais intégrées au débit de la ligne Voyages (Source : Cafat).

<sup>4</sup> Les salaires sont comptabilisés en brut afin de faire figurer les salaires nets réellement versés en Nouvelle-Calédonie.

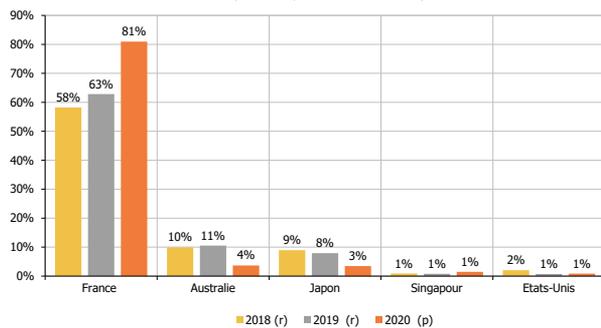
<sup>5</sup> Autres que les transports, les voyages et les services des APU.

### Graphique 11 Évolution des principaux soldes des services

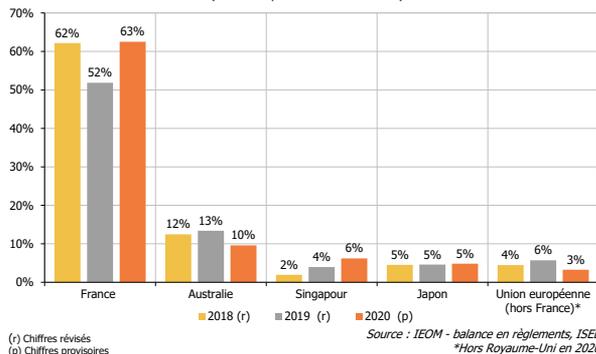


### Graphiques 12 et 13 Répartition géographique des échanges de services

Les 5 principaux clients de la Nouvelle-Calédonie  
(% des exportations de services)



Les 5 principaux fournisseurs de la Nouvelle-Calédonie  
(% des importations de services)



Premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, la France représente 81 % des recettes (38,9 milliards XPF) et 63 % des dépenses (57,0 milliards XPF). Au crédit, il s'agit principalement des dépenses civiles et militaires des administrations publiques. Au débit, la France fournit des services destinés aux entreprises calédoniennes, des services de transports (maritimes et aériens) et de voyages (dépenses des voyageurs calédoniens en France métropolitaine).

Le territoire entretient également des échanges de services avec l'Australie (services aux entreprises, services de voyages, de transports aériens et maritimes et des services de communication) et le Japon (services de transports aériens et maritimes, services de voyages).

### 1.3 Revenus primaires : un solde stabilisé, à l'exception des revenus d'investissement de portefeuille

Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production ou aux flux de dividendes et d'intérêts avec le reste du monde.

En 2020, l'**excédent de la balance des revenus primaires** marque une hausse de 1,8 milliard XPF pour atteindre 44,2 milliards XPF (+4,2 % sur un an).

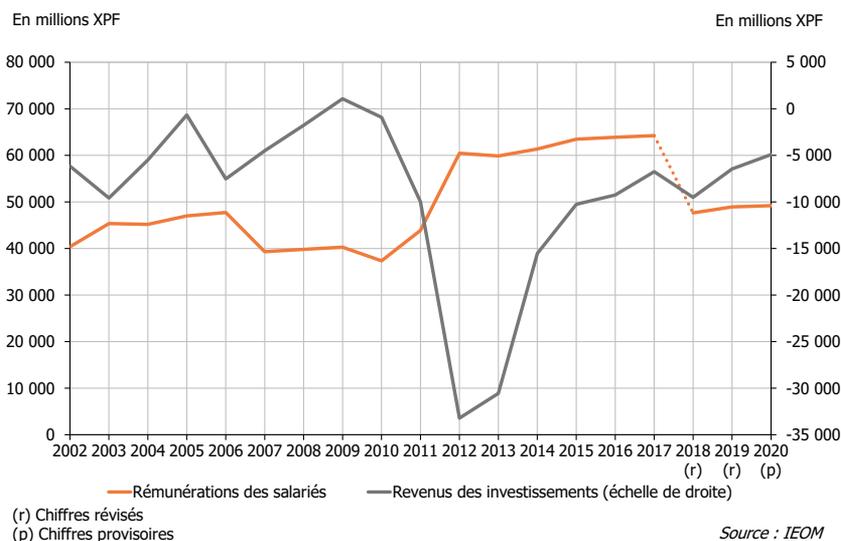
Le solde excédentaire des rémunérations des salariés atteint 49,2 milliards XPF, et se maintient par rapport à 2019 (+0,5 %). D'un côté, le total des salaires versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents est stable et s'élève à 50,9 milliards XPF (+350 millions XPF). Ces flux proviennent quasi exclusivement de France et

concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques<sup>6</sup>. De l'autre côté, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents augmentent de 110 millions XPF, à 1,7 milliard XPF.

Les **revenus des investissements affichent un solde déficitaire** de 4,9 milliards XPF, après 6,5 milliards XPF en 2019. Le solde déficitaire des revenus des autres investissements se creuse (+540 millions XPF) pour atteindre 6,6 milliards XPF, en raison d'une augmentation des intérêts sur emprunts payés aux non-résidents.

A l'inverse, le solde des revenus des investissements de portefeuille est désormais excédentaire (2,0 milliards XPF après -230 millions XPF en 2019).

**Graphique 14 Évolution des soldes des revenus primaires**



<sup>6</sup> À partir de 2018, les rémunérations des salariés (de l'administration publique) comprennent désormais les salaires versés aux opérateurs de l'État (IRD, ADEME, Météo France...) et à l'Université de Nouvelle-Calédonie. Les salaires versés aux agents de l'administration publique ne sont plus comptabilisés en brut afin de faire figurer les salaires nets réellement versés en Nouvelle-Calédonie.

## 1.4 Revenus secondaires : les transferts courants de l'État se maintiennent à un niveau élevé

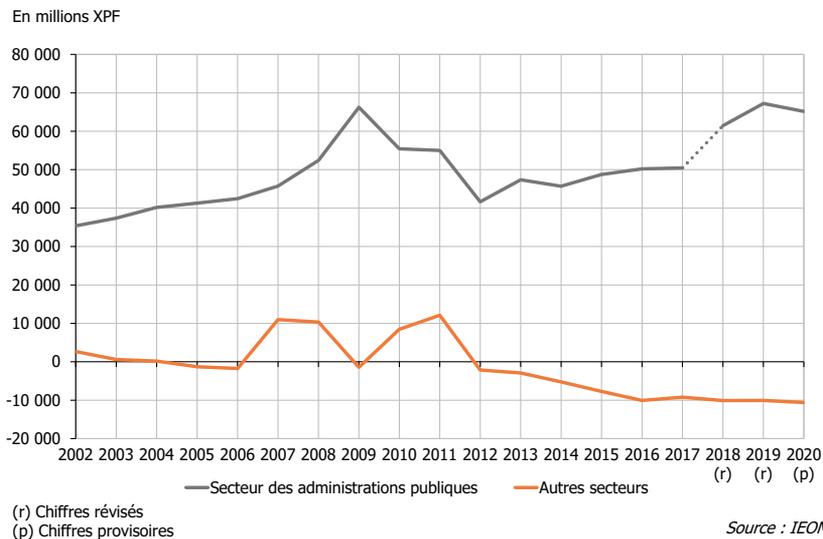
Les revenus secondaires représentent les transferts courants entre résidents et non-résidents. Leur **solde excédentaire s'établit à 54,6 milliards XPF** en 2020, soit une diminution de 2,6 milliards XPF par rapport à 2019.

Les revenus secondaires des administrations publiques sont composés, au crédit, des dépenses d'intervention de l'État (dotations aux collectivités, subventions d'investissement, Fonds de solidarité), des cotisations sociales<sup>7</sup> versées aux organismes calédoniens et des prestations sociales et pensions versées aux personnels résidents. Au débit, il s'agit des cotisations sociales et des cotisations aux caisses

de retraite versées en France métropolitaine. Le solde de ces revenus s'élève à 65,2 milliards XPF, en recul de 2,0 milliards XPF sur l'année.

Du côté des ménages et entreprises calédoniennes (revenus secondaires des autres secteurs), le solde des envois de fonds des travailleurs se maintient à -1,5 milliard XPF (contre -1,4 milliard XPF en 2019), tandis que le solde des autres transferts (donations, autres transferts sans réciprocité) se creuse de 400 millions XPF pour atteindre -9,1 milliards XPF.

**Graphique 15 Évolution des soldes des revenus secondaires**



<sup>7</sup> À partir de 2018, les cotisations sociales (issues des salaires versés aux agents de l'administration publique) sont déclarées dans les revenus secondaires des APU. Seule la part des cotisations salariales et patronales versées à des organismes calédoniens est comptabilisée. Par exemple, les cotisations patronales, payées par l'État et versées à des organismes métropolitains ne rentrent pas dans le périmètre de la balance des paiements.

Encadré 1 : Les versements publics<sup>8</sup>

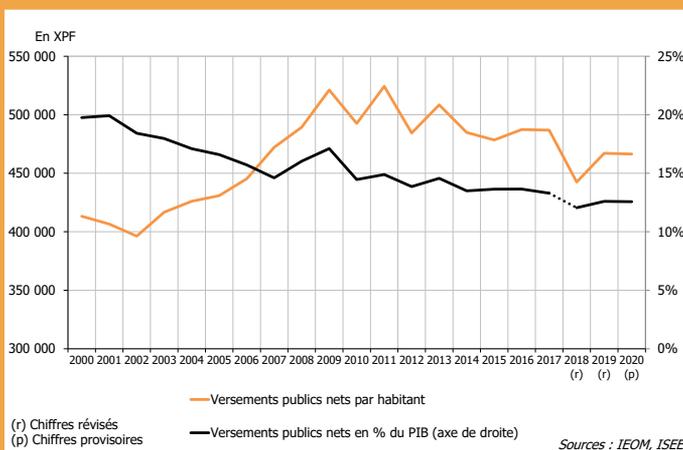
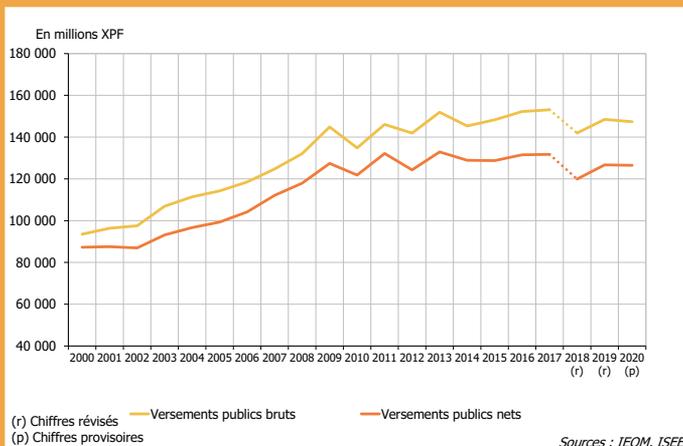
En 2020, les **versements publics bruts** en Nouvelle-Calédonie représentent 40 % du total des crédits du compte de transactions courantes, soit **147,4 milliards XPF** (-1,1 milliard XPF par rapport à 2019). En 20 ans, ils ont progressé de 57,6 % (+53,8 milliards XPF), et affichent un taux de croissance annuel moyen de 2,3 %.

Ils sont composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires nets, de cotisations sociales versées à des organismes calédoniens (CAFAT/RUAMM, Caisse Locale de Retraite...), de pensions, de dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention (contrats de développement compris) des collectivités publiques et des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Les versements nets sont obtenus en retirant au débit les versements effectués par les résidents calédoniens au secteur public métropolitain, principalement constitués des cotisations sociales.

En **termes nets**, sur la période 2000-2020, **les versements publics ont progressé de 44,9 %**, soit une croissance moyenne de 1,9 % par an. En 2020, ils se stabilisent et s'établissent à **126,5 milliards XPF** (126,7 milliards XPF en 2019), soit 12,6 % du PIB 2019. Leur poids dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire compte tenu d'une croissance du PIB plus forte que celle des transferts publics. Sur la période récente, elle se situe aux alentours de 12 %.

Par ailleurs, **les versements publics nets par habitant s'élèvent à 470 000 XPF/hab**, soit à un niveau inférieur à la moyenne des dix dernières années (483 000 XPF/hab), mais bien plus élevé qu'en 2002 où ils atteignaient 396 000 XPF/hab.

**Graphique 16 Versements publics en Nouvelle-Calédonie**



<sup>8</sup> Précisions sur le périmètre des versements publics à partir de 2018 :

- Ajout des salaires versés aux opérateurs de l'État (IRD, Ademe, Météo France...) et à l'Université de Nouvelle-Calédonie.
- Les salaires versés aux agents de l'administration publique ne sont plus comptabilisés en brut afin de faire figurer les salaires nets réellement versés en Nouvelle-Calédonie.
- Prise en compte des cotisations salariales et patronales versées en Nouvelle-Calédonie uniquement.
- Hors défiscalisation (13,3 milliards XPF en 2020, 15 milliards XPF en 2019, 13,1 milliards XPF en 2018).

## II. Compte financier

En 2020, les flux financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde enregistrent des entrées nettes de 22,5 milliards XPF (contre 68,2 milliards XPF en 2019). Ils se composent principalement des investissements directs en Nouvelle-Calédonie liés à l'industrie minière et des opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, qui en 2020, ont été impactés par les évolutions de la politique monétaire de l'IEOM.

### 2.1 Investissements directs : des flux de trésorerie au bénéfice des métallurgistes, importants, mais plus modestes

Les **investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux** en Nouvelle-Calédonie de 54,4 milliards XPF, soit 15,4 milliards XPF de moins qu'en 2019. Ils reflètent des investissements directs étrangers en Nouvelle-Calédonie (IDE entrants) moins importants sur la période.

Les investissements directs nets entrants en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent essentiellement l'ensemble des opérations financières entre maisons-mères et filiales, reculent de 17,8 milliards XPF, pour s'établir à 60,2 milliards XPF.

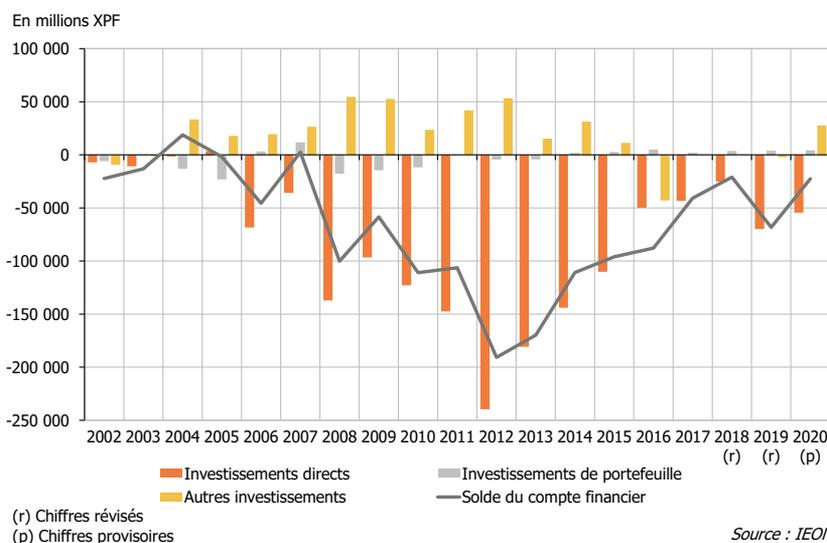
Pour rappel, le besoin de capitaux étrangers lié aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis le pic de 2012 (249 milliards XPF), en lien avec la fin de la construction et la phase de montée en charge de

nouvelles usines (recettes générées par les ventes des produits). Ces IDE ont changé de nature depuis puisqu'ils reflètent désormais le soutien aux exercices déficitaires des opérateurs du secteur du nickel. Après une année 2019 marquée par des résultats déficitaires importants (-372 milliards XPF de résultat net), et donc une hausse des investissements nets entrants, l'année 2020 est moins négative : les métallurgistes présentent des résultats moins déficitaires (-136 milliards XPF de résultat net), ce qui se traduit par des entrées de capitaux moins élevées, accompagnées d'une augmentation des remboursements d'emprunts auprès de leur maison-mère.

Ces IDE sont principalement répartis géographiquement entre le Canada/États-Unis, la Suisse et la France, pays représentant l'actionnariat des trois métallurgistes (Vale NC, KNS, SLN).

Les **investissements immobiliers nets** (achats moins ventes) **des non-résidents en Nouvelle-Calédonie s'inscrivent en baisse** et deviennent négatifs (-264 millions XPF après 344 millions XPF), ce qui traduit que les ventes sont supérieures aux achats. La fermeture des frontières ayant empêché les potentiels acheteurs d'effectuer un achat immobilier directement sur place. Ainsi, les achats immobiliers des non-résidents sont dix fois moins importants que l'an passé (60 millions XPF après 700 millions XPF en 2019) tandis que les ventes s'élevaient à 330 millions XPF, en hausse de 60 millions XPF. Ces opérations immobilières sont réalisées principalement par des acheteurs métropolitains qui représentent 75 % des investissements immobiliers nets.

**Graphique 17 Évolution des soldes du compte financier**



**Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie**

En millions XPF	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	Variations 20/19
<b>Soldes des IDE</b>	<b>-25 184</b>	<b>-69 829</b>	<b>-54 431</b>	<b>15 398</b>
<b>Solde IDE entrants (-), dont</b>	<b>34 891</b>	<b>77 952</b>	<b>60 169</b>	<b>-17 783</b>
Capital social (*)	-18	1 640	-12	-1 651
Investissements immobiliers	-242	344	-264	-608
Autres opérations	35 152	75 969	60 445	-15 524
<b>Solde IDE sortants (+), dont</b>	<b>9 708</b>	<b>8 123</b>	<b>5 738</b>	<b>-2 385</b>
Capital social (*)	420	594	1 714	1 120
Investissements immobiliers	9 244	7 163	3 944	-3 219
Autres opérations	44	366	80	-286

(\*) hors investissements immobiliers

(r) Chiffres révisés

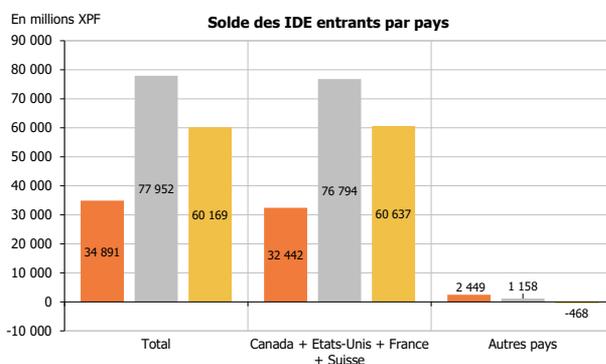
(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élevaient à 5,7 milliards XPF, soit 2,4 milliards XPF de moins qu'en 2019. Ils sont constitués essentiellement des **investissements immobiliers à l'étranger des résidents calédoniens** à hauteur de 3,9 milliards XPF en termes nets (achats moins ventes), soit **près de deux fois moins sur l'année**. Les achats immobiliers des calédoniens se replient de 58,2 % (5,7 milliards XPF après 9,8 milliards XPF en 2019), et les ventes reculent également de 68,9 % (1,8 milliard XPF après 2,7 milliards XPF en 2019). Ces investissements sont réalisés principalement en France (33 % des achats nets), en Australie (18 %), en Nouvelle-Zélande (12 %), au Vanuatu (4 %) et en Thaïlande (3 %).

## 2.2 Investissements de portefeuille : des achats de titres en progression

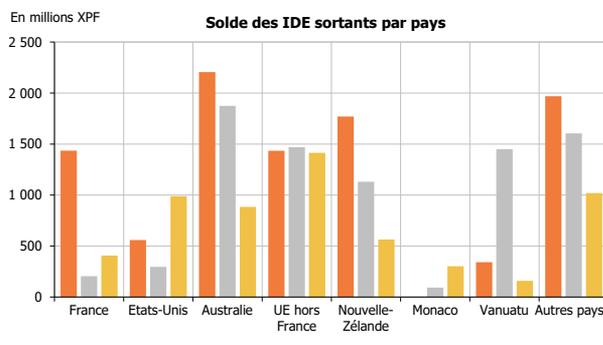
Les investissements de portefeuille, qui recensent les placements des résidents dans des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, **affichent un solde déficitaire** de 4,3 milliards XPF, en augmentation de 11,8 % par rapport à 2019. Il s'explique par la progression des flux en avoirs : les achats nets de titres étrangers par les résidents calédoniens s'élevaient à 4,3 milliards XPF après 3,9 milliards XPF en 2019. Depuis la crise financière, de 2008 à 2013, leurs ventes de titres étrangers étaient supérieures à leurs achats. Depuis 2014, les résidents reconstituent donc leur portefeuille.

**Graphiques 18 et 19 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants**


(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM, balance en règlements



(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM, balance en règlements

\*Hors Royaume-Uni en 2020

## 2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : impacts du prêt AFD et de la politique monétaire accommodante de l'IEOM

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent des sorties nettes de 27,6 milliards XPF en 2020 (après des entrées nettes de 2,2 milliards XPF en 2019).

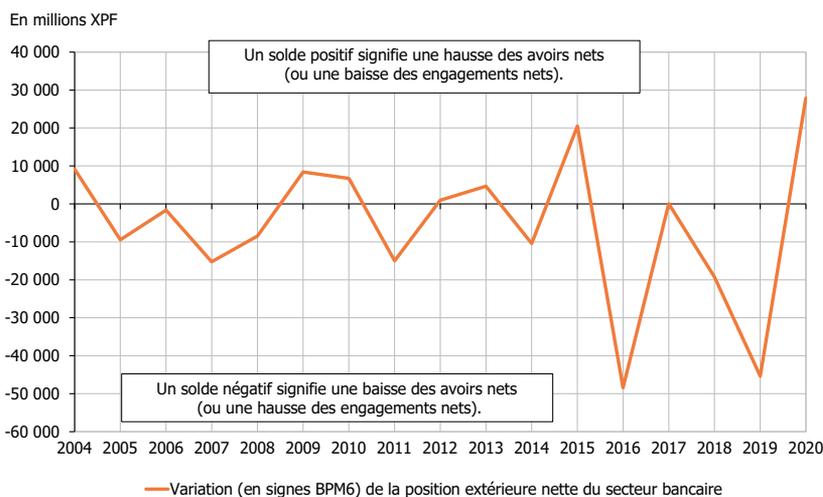
La **position extérieure nette des entreprises et des ménages** (« autres secteurs ») **s'améliore** de 55,2 milliards XPF, compte tenu d'une hausse de leurs avoirs placés à l'étranger de 62,0 milliards XPF plus importante que celle de leurs engagements vis-à-vis de l'étranger du territoire de 6,8 milliards XPF. L'évolution des avoirs en 2020 suit la même tendance qu'en 2019.

La **position extérieure nette du secteur bancaire** fait apparaître une amélioration de 26,9 milliards XPF sur l'année, bien qu'elle reste nettement déficitaire (-149,7 milliards XPF en 2020 contre -177,5 milliards en 2019). Cette évolution s'explique en partie par le changement

de dimension de la politique monétaire mise en place par l'IEOM fin 2019. Des lignes de refinancement de montants significatifs sont désormais accessibles aux banques, qui, de fait, ont moins recours aux investisseurs étrangers pour se refinancer. Au total, en Nouvelle-Calédonie, ce sont ainsi 88 milliards XPF qui ont été injectés par l'IEOM en 2020 (soit 60 % de l'enveloppe globale de la zone Pacifique).

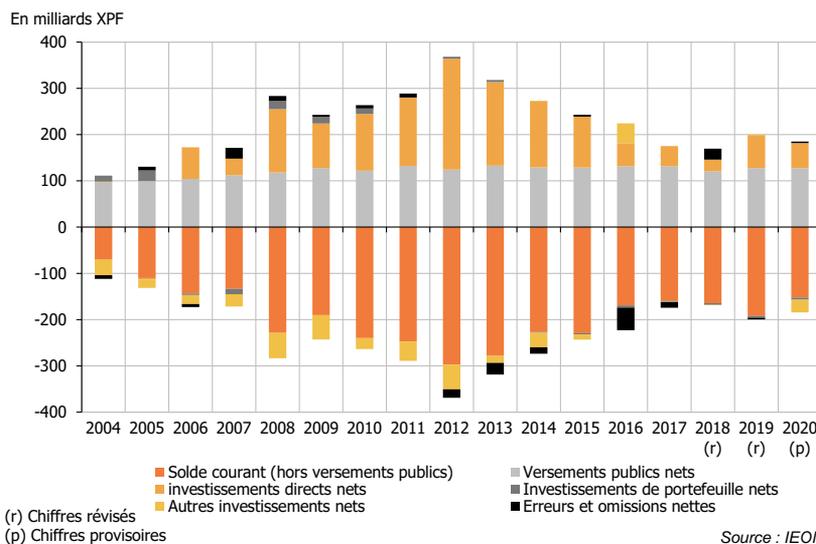
Enfin, les **engagements des administrations publiques augmentent** de 24,5 milliards XPF en 2020, correspondant aux décaissements du prêt AFD garanti par l'État (sur les 28,6 milliards XPF), afin de desserrer la contrainte budgétaire du gouvernement et de faciliter l'équilibre des finances publiques.

**Graphique 20 Solde des autres investissements du secteur bancaire**



(r) Chiffres révisés  
(p) Chiffres provisoires

Source : SURFI - IEOM

**Graphique 22 Équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie****Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements**

Dans le cadre de la publication du rapport annuel, certaines données des années antérieures font l'objet d'actualisations qui concernent principalement les deux années précédentes (2018 et 2019). Ces révisions permettent en particulier d'intégrer des compléments ou des corrections d'informations a posteriori.

**Tableau 3 Principales révisions des données 2018 et 2019**

En millions XPF	Données 2018				Données 2019		
	Rapport annuel 2017	Rapport annuel 2019	Rapport annuel 2020	Ecart	Rapport annuel 2019	Rapport annuel 2020	Ecart
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-38 542</b>	<b>-40 106</b>	<b>-43 978</b>	<b>-3 872</b>	<b>-77 115</b>	<b>-64 605</b>	<b>12 510</b>
<b>SERVICES</b>	<b>-40 293</b>	<b>-41 192</b>	<b>-54 638</b>	<b>-13 446</b>	<b>-43 846</b>	<b>-47 042</b>	<b>-3 196</b>
Voyages	856	856	-4 168	-5 024	-41	-4 783	-4 742
Services des administrations publiques	22 977	22 978	17 878	-5 100	24 417	18 771	-5 646
<b>REVENUS PRIMAIRES</b>	<b>59 475</b>	<b>57 604</b>	<b>38 126</b>	<b>-19 478</b>	<b>60 891</b>	<b>42 473</b>	<b>-18 418</b>
Rémunération des salariés	67 112	67 131	47 631	-19 500	67 444	48 935	-18 509
<b>REVENUS SECONDAIRES</b>	<b>20 488</b>	<b>22 300</b>	<b>51 351</b>	<b>29 051</b>	<b>22 926</b>	<b>57 155</b>	<b>34 229</b>
Secteur des administrations publiques	31 089	33 011	61 445	28 433	33 183	67 226	34 043
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>-24 272</b>	<b>-29 302</b>	<b>-21 010</b>	<b>8 292</b>	<b>-105 136</b>	<b>-67 169</b>	<b>37 967</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>-25 532</b>	<b>-25 243</b>	<b>-25 184</b>	<b>60</b>	<b>-70 536</b>	<b>-49 102</b>	<b>21 435</b>
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	35 240	34 951	34 891	-60	78 440	57 225	-21 215
Autres opérations	35 500	35 211	35 152	-60	76 336	55 241	-21 095
<b>Autres investissements</b>	<b>-2 551</b>	<b>-7 751</b>	<b>482</b>	<b>8 232</b>	<b>-38 477</b>	<b>-21 944</b>	<b>16 532</b>
Avoirs	24 431	39 755	49 740	9 985	10 337	29 930	19 592
Prêts	23 377	38 701	48 686	9 985	10 394	30 090	19 696
Autres secteurs	35 410	40 734	50 719	9 985	18 773	38 468	19 696
Engagements	26 983	47 506	49 258	1 752	48 814	51 874	3 060
Prêts	26 990	47 513	49 265	1 752	47 369	48 346	977
Autres secteurs	4 587	5 082	6 834	1 752	11 159	12 136	977
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>15 012</b>	<b>11 545</b>	<b>23 710</b>	<b>12 164</b>	<b>-27 881</b>	<b>-2 423</b>	<b>25 457</b>

# III. ANNEXES

## 3.1 Les tableaux statistiques

**Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie**

En millions XPF	Crédits			Débits			Soldes		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>395 507</b>	<b>390 639</b>	<b>367 492</b>	<b>439 486</b>	<b>455 244</b>	<b>392 975</b>	<b>-43 978</b>	<b>-64 605</b>	<b>-25 483</b>
<b>BIENS</b>	<b>197 973</b>	<b>184 383</b>	<b>180 516</b>	<b>276 791</b>	<b>301 575</b>	<b>260 045</b>	<b>-78 818</b>	<b>-117 192</b>	<b>-79 529</b>
Marchandises générales	197 704	184 138	180 269	276 083	300 768	259 294	-78 379	-116 630	-79 024
<i>données douanières</i>	198 146	183 949	180 110	276 447	301 008	259 507	-78 301	-117 059	-79 396
<i>corrections</i>	-1 144	-588	-211	-619	-374	-432	-525	-214	221
<i>avitaillement</i>	702	776	370	255	134	219	447	643	151
Négoce international	269	246	246	708	807	751	-439	-561	-505
<b>SERVICES</b>	<b>59 992</b>	<b>63 087</b>	<b>44 686</b>	<b>114 629</b>	<b>110 129</b>	<b>89 476</b>	<b>-54 638</b>	<b>-47 042</b>	<b>-44 791</b>
Transports	13 274	12 800	8 679	36 509	41 086	35 624	-23 235	-28 286	-26 945
<i>maritimes</i>	4 051	2 917	3 328	23 068	24 534	26 321	-19 017	-21 617	-22 994
<i>aériens</i>	9 223	9 883	5 352	13 441	16 552	9 303	-4 218	-6 669	-3 951
Voyages	17 882	17 547	3 509	22 050	22 330	8 342	-4 168	-4 783	-4 833
Services de communication	1 242	1 339	1 095	1 944	1 624	1 585	-702	-285	-490
Services de construction	392	38	11	529	660	82	-137	-622	-71
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus	0	1	1	22	79	57	-22	-79	-56
Services financiers	106	124	192	524	886	569	-418	-762	-377
Services d'informatique et d'information	88	70	87	1 583	1 533	1 888	-1 494	-1 463	-1 801
Redevances et droits de licence	36	36	38	128	113	89	-92	-76	-51
Autres services aux entreprises	4 147	4 780	4 091	31 368	30 742	29 292	-27 221	-25 963	-25 201
<i>Autres services commerciaux</i>	903	1 046	994	1 787	2 509	2 309	-884	-1 462	-1 315
<i>Locations</i>	400	416	668	239	346	430	161	70	238
<i>Services divers aux entreprises</i>	2 844	3 317	2 429	29 342	27 887	26 553	-26 498	-24 570	-24 125
Services personnels, culturels et récréatifs	413	436	281	5 241	5 228	6 474	-4 828	-4 792	-6 193
<i>Services audiovisuels et annexes</i>	5	1	29	505	1 470	2 444	-499	-1 469	-2 415
<i>Autres services personnels</i>	407	435	252	4 737	3 758	4 030	-4 329	-3 323	-3 778
Services des administrations publiques	17 957	18 852	19 815	79	81	73	17 878	18 771	19 742
<b>REVENUS PRIMAIRES</b>	<b>55 754</b>	<b>57 052</b>	<b>57 674</b>	<b>17 628</b>	<b>14 579</b>	<b>13 425</b>	<b>38 126</b>	<b>42 473</b>	<b>44 249</b>
Rémunération des salariés	49 264	50 507	50 858	1 633	1 571	1 683	47 631	48 935	49 175
Revenus des investissements	6 490	6 546	6 817	15 995	13 008	11 742	-9 505	-6 462	-4 925
<i>Investissements directs</i>	1	0	2	330	157	342	-329	-157	-341
<i>Investissements de portefeuille</i>	2 968	3 156	3 398	6 321	3 383	1 365	-3 353	-227	2 033
<i>Autres</i>	3 521	3 390	3 417	9 345	9 468	10 034	-5 824	-6 079	-6 617
<b>REVENUS SECONDAIRES</b>	<b>81 788</b>	<b>86 116</b>	<b>84 616</b>	<b>30 437</b>	<b>28 961</b>	<b>30 028</b>	<b>51 351</b>	<b>57 155</b>	<b>54 588</b>
Secteur des administrations publiques	77 427	81 765	79 553	15 983	14 539	14 372	61 445	67 226	65 181
Autres secteurs	4 361	4 351	5 063	14 454	14 422	15 656	-10 093	-10 070	-10 593
<i>Envois de fonds des travailleurs</i>	1 052	1 193	1 042	3 263	2 601	2 583	-2 211	-1 408	-1 541
<i>Autres transferts</i>	3 309	3 159	4 022	11 191	11 821	13 073	-7 882	-8 662	-9 052
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>364</b>	<b>404</b>	<b>410</b>	<b>1 105</b>	<b>545</b>	<b>908</b>	<b>-741</b>	<b>-141</b>	<b>-498</b>
Transferts en capital	364	404	410	1 105	545	908	-741	-141	-498

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

En millions XPF	Soldes		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>-21 010</b>	<b>-68 171</b>	<b>-22 539</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>-25 184</b>	<b>-69 829</b>	<b>-54 431</b>
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	9 708	8 123	5 738
<i>Capital social</i>	9 664	7 757	5 658
<i>Autres opérations</i>	44	366	80
Extérieur en Nouvelle-Calédonie	34 891	77 952	60 169
<i>Capital social</i>	-260	1 984	-276
<i>Autres opérations</i>	35 152	75 969	60 445
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>3 692</b>	<b>3 877</b>	<b>4 333</b>
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	3 705	3 891	4 333
<i>Emissions</i>	239	142	172
<i>Négociations</i>	5 064	5 007	4 790
<i>Remboursements</i>	-1 599	-1 258	-629
Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents)	13	14	0
<b>Autres Investissements</b>	<b>482</b>	<b>-2 218</b>	<b>27 559</b>
Avoirs	49 740	49 656	120
Prêts	48 686	49 816	6 092
<i>dont Secteur bancaire</i>	12 381	-15 294	-28 684
<i>dont Autres secteurs</i>	50 719	58 194	61 958
Engagements	49 258	51 874	-27 440
Prêts	49 265	48 346	-24 255
<i>dont Administrations publiques</i>	11 487	6 264	24 521
<i>dont Secteur bancaire</i>	30 944	29 947	-55 593
<i>dont Autres secteurs</i>	6 834	12 136	6 817
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>23 710</b>	<b>-3 425</b>	<b>3 441</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : IEOM

**Tableau 5 Détails des investissements directs**

En milliards XPF	Soldes		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	9,71	8,12	5,74
Capital social (*)	0,42	0,59	1,71
Investissements immobiliers	9,24	7,16	3,94
Autres opérations	0,04	0,37	0,08
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	34,89	77,95	60,17
Capital social (*)	-0,02	1,64	-0,01
Investissements immobiliers	-0,24	0,34	-0,26
Autres opérations	35,15	75,97	60,44

(\*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

**Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie**

En milliards XPF	Exportations			Importations			Soldes		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>198,1</b>	<b>183,9</b>	<b>180,1</b>	<b>291,6</b>	<b>317,5</b>	<b>273,7</b>	<b>-93,5</b>	<b>-133,6</b>	<b>-93,6</b>
Biens d'investissements	4,6	6,0	6,6	73,2	102,8	79,6	-68,7	-96,8	-72,9
Biens de consommation durable	0,2	0,3	0,2	8,8	8,4	8,9	-8,5	-8,1	-8,7
Biens de consommation non durable	2,5	2,7	2,5	57,9	60,4	63,5	-55,4	-57,8	-61,1
Biens intermédiaires	187,9	172,5	168,0	69,7	67,6	61,8	118,2	104,9	106,2
Énergie	0,01	0,01	0,00	71,3	67,6	49,8	-71,3	-67,6	-49,8
Autres	2,9	2,6	2,8	10,6	10,6	10,1	-7,7	-8,1	-7,3

Sources : Douanes - ISEF

**Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie**

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
France	2,4%	2,2%	3,4%	23,5%	28,9%	23,0%
Autres pays de l'UE*	8,2%	8,3%	5,2%	14,0%	13,6%	15,6%
Singapour	0,1%	0,0%	0,9%	13,6%	11,5%	10,6%
Chine	52,3%	55,5%	56,5%	12,9%	11,3%	12,0%
Australie	2,0%	0,5%	0,6%	10,2%	8,7%	9,9%
Etats-Unis	2,6%	2,3%	2,5%	3,7%	3,5%	3,7%
Japon	9,4%	11,5%	8,9%	3,3%	3,3%	2,9%
Taiwan	5,4%	3,1%	5,5%	0,5%	0,4%	0,6%
Nouvelle-Zélande	0,1%	0,1%	0,1%	3,3%	2,9%	3,3%
Corée du Sud	12,4%	13,6%	13,0%	2,1%	2,8%	2,6%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

\* Hors Royaume-Uni en 2020

Sources : Douanes - ISEE

**Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie**

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
France	58%	63%	81%	62%	52%	63%
Union européenne (hors France)*	2%	2%	1%	4%	6%	3%
Etats-Unis	2%	1%	1%	3%	5%	3%
Australie	10%	11%	4%	12%	13%	10%
Singapour	1%	1%	1%	2%	4%	6%
Japon	9%	8%	3%	5%	5%	5%
Canada	0%	0%	0%	3%	3%	1%
Chine	1%	0%	0%	1%	1%	2%
Royaume-Uni	1%	1%	1%	2%	2%	2%
Nouvelle-Zélande	4%	4%	1%	3%	3%	2%
Vanuatu	2%	2%	1%	2%	2%	1%
Wallis-et-Futuna	0%	0%	0%	1%	1%	1%
Autres pays	11%	8%	6%	1%	2%	2%

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

\* Hors Royaume-Uni à partir de 2020

Sources : IEOM, ISEE

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements, à l'exception du poste "Voyages" pour lesquelles les données sont estimées à partir d'une enquête sur le tourisme

**Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers**
**Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2020**

En millions XPF	Montants	Part en %
<b>Achats (crédits) dont</b>	<b>5 727</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	3 543	61,9
dont France	2 934	51,2
Australie	741	12,9
Nouvelle-Zélande	478	8,3
Monaco	291	5,1
Autres pays	674	11,8
<b>Ventes (débits) dont</b>	<b>1 783</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	1 619	90,8
dont France	1 619	90,8
Etats-Unis D'amérique	98	5,5
Australie	50	2,8
Monaco	7	0,4
Nouvelle-Zélande	5	0,3
Autres pays	5	0,3
<b>Solde (achats - ventes) dont</b>	<b>3 944</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	1 924	48,8
dont France	1 316	33,4
Australie	691	17,5
Vanuatu	139	3,5
Nouvelle-Zélande	473	12,0
Thaïlande	119	3,0
Autres pays	597	15,1

Source : IEOM, balance en règlements

**Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2020**

En millions XPF	Montants	Part en %
<b>Achats (crédits) dont</b>	<b>63</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	49	78,6
dont France	49	77,9
Nouvelle-Zélande	13	20,2
Indonesie	0,5	0,7
Vanuatu (Ex-Nouvelles Hébrides)	0,3	0,5
<b>Ventes (débits) dont</b>	<b>326</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	248	75,9
dont France	246	75,2
Thaïlande	28	8,6
Philippines	25	7,5
Australie	1	0,4
Autres pays	25	7,6
<b>Solde (achats - ventes) dont</b>	<b>-264</b>	<b>100,0</b>
Union européenne	-199	75,3
dont France	-197	74,6
Nouvelle-Zélande	-5	1,9
Etats-Unis	-7	2,6
Australie	-1	0,5
Autres pays	-52	19,6

Source : IEOM, balance en règlements

## 3.2 La méthodologie de la balance des paiements

### Principes généraux de la balance des paiements

#### Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non-résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenu auprès de banques résidentes).

#### Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'informations clés. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribue à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge

par l'IEOM depuis 2009. De 1999 à 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site Internet de l'IEOM (<http://www.ieom.fr>, rubrique « balance des paiements »).

#### Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est réalisée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

#### Conventions de signes

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, en méthodologie « BPM 6 », un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires; un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements.

## Concepts et définitions clés

### Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont non-résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur répartie entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

## Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie prenante à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## Sources statistiques

### Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>91</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

● **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

● **Les administrations publiques** (DFIP, forces armées).

● **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces

comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;

- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

● **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

● **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

### Les informations complémentaires

● **La base des agents financiers (SURFI)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

<sup>91</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

## Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### Le compte de transactions courantes

#### A. Les biens

##### • Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;

- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

#### L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

##### • Le négoce international

Il s'agit des règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien.

## B. Les services

##### • Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

##### • Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

##### • Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

### ● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

### ● Les services financiers

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

### ● Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises. Les services divers aux entreprises rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

### ● Les services personnels, culturels et récréatifs

Ils sont subdivisés en services audiovisuels et annexes et autres services personnels et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

### ● Les services des administrations publiques

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires et des gendarmes consommée localement.

### ● La rubrique « voyages »

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

## C. Les revenus primaires

Les revenus primaires sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements. Les rémunérations des salariés comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

## D. Les revenus secondaires

Les revenus secondaires sont ventilés par secteur. Les revenus secondaires des administrations publiques comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les revenus secondaires des autres secteurs sont ventilés en deux rubriques : les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds de travailleurs reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents

et vice versa. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

## Le compte financier

### A. Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne capital social), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne autres opérations).

Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

### B. Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats

à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés

### C. Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- les avoirs de l'IEOM retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- les engagements des administrations publiques renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur.
- les avoirs de réserve : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.





Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS  
Responsable de la rédaction : Yann CARON  
Rédaction : Magali ARDOINO, Andréa TRAN VAN HONG  
Éditeur : IEOM  
Dépôt légal : janvier 2022





---

Siège social • 1115, rue Réaumur – 75002 Paris  
[www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

---